

le corbeau et le renard

L'info communale de Corbières et Villarvolard



Automne 2021 – n° 22



Boulangerie - Pâtisserie du Mouret

1724 Le Mouret
Tél. 026 413 11 22

Boulangerie d'Avry

1644 Avry-dt-Pont
Tél. 026 915 21 29

Boulangerie de Corbières

1647 Corbières
Tél. 026 915 02 62

Vente de produits du terroirs
Vente de sandwiches
Dépôt de pains, café,
fromage à la coupe, tomme
de chèvre etc...

Yannick Duclos
rue de passaplan 17
1651 Villarvolard
Tel: 079 476 55 60
fixe: 026 915 00 95

**Au
Petit
MAG**

Horaires :
Lundi, Jeudi et Vendredi de 7h à 18h
Mardi Fermé
Mercredi et Dimanche de 7h à 14h
Samedi de 7h à 16h

Sommaire

La commune vous informe

• le mot du Syndic	4
• convocation à l'assemblée communale des budgets 2022	5-6
• bienvenue dans notre Commune	7
• cartes d'identité et passeports	8
• obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	8
• planning des facturations	9
• au revoir chère Margarete et merci	9-10
• journée coup de balai 2021	11
• déchetterie intercommunale	12
• efficience énergétique	12-13
• sortie des aînés	14
• les mardistes en action	15-16
• commission seniors +	17-18
• mise en location d'un jardin potager	24

Les sociétés vous informent

• club tennis Corbières	19-21
• calendrier de l'Intersociétés	22
• bibliothèque	23
• chœur-mixte la lyre Corbières	24

D'autres infos utiles

• infos et numéros utiles	46
• vente des sapins de Noël	47
• déchetterie intercommunale, horaires et jours d'ouverture en 2022	48

Les membres du conseil communal et de l'administration

vous présentent leurs compliments et leurs meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

Le mot du syndic

Chères Citoyennes,

Chers Citoyens,

Le Conseil communal de Corbières vous présente un budget 2022 qui bouclent sur un déficit de CHF 80'631.- Ce dernier a été préparé selon la nouvelle méthode comptable MCH2. Merci à Valérie Mabboux et Nathalie Hassler pour la préparation.

Avec cette nouvelle méthode, la présentation ainsi que la manière de faire ont beaucoup changé. Nous devons donc, selon ces nouvelles règles, prévoir des amortissements linéaires sur la durée d'utilisation des investissements du patrimoine administratif, soit sur tous les objets qui servent à la collectivité et à l'accomplissement des tâches communales. Le montant de ces amortissements est de CHF 142'519.- pour 2022.

Dans le chapitre des investissements, nous vous proposons le raccordement à l'électricité des alpages des Gros-Marroz et de Pra-Marais. Les besoins de l'exploitant actuel pour la fabrication de Gruyère et de Vacherin sur place ainsi que la proximité de la ligne nous ont poussé à étudier cette variante qui nous semble raisonnable.

En ce qui concerne le programme des réfections des toitures de chalets d'alpage, nous poursuivons pour l'année 2022 avec les alpages de Grattalo et de Froide Fontaine.

Nous vous proposons également la réalisation du sentier piétonnier qui reliera nos deux villages, ceci en collaboration avec le SPC. Ces travaux seront exécutés lors de la réfection de la route cantonale entre Corbières et Villarvolard.

Enfin, nous prévoyons de remplacer le tronçon de la conduite d'eau qui arrive depuis Botterens dans la chambre des vannes de Villarvolard (secteur Pra-Bon – Les Fornys). En effet, celui-ci est usé et lâche régulièrement. La difficulté principale de ces travaux consiste à traverser deux routes ainsi qu'un ruisseau. Nous utiliserons pour ceci la technique du forage dirigé. Le captage de Crau-Bourret est maintenant fonctionnel. Les problèmes de turbidité et les complications liées au fonctionnement du béliet qui alimente les alpages situés en dessus de Cerniat sont maintenant réglés. Ces éléments ont entraîné un surcoût qui vous sera présenté lors de l'assemblée des comptes 2021. L'eau sera normalement mise sur le réseau en début d'année 2022.

La déchetterie intercommunale a pris son rythme de croisière et les échos qui nous sont parvenus sont très positifs. Merci à Jean-Jacques Ruffieux et son équipe pour leur engagement et leurs propositions.

En ce qui concerne le projet d'école, la révision partielle du RCU pour l'adaptation de la zone est en cours et l'architecte a été désigné après un appel d'offre sur la plateforme Simap. Dix pools d'entreprises nous ont soumis leurs offres et c'est le bureau LZA Architectes de Fribourg qui a finalement été retenu. Pour cette attribution, le Conseil communal s'est basé sur le prix bien sûr, mais également sur l'expérience, tant au niveau des constructions scolaires qu'au niveau des constructions en bois.

Un sondage concernant la réaffectation des anciens bâtiments scolaires a été adressé à l'ensemble des ménages de la Commune. Chaque idée sera étudiée. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis.

Cet automne, le Conseil communal a également dû faire face à un conflit l'opposant au Club de foot CCC et a subi de multiples diffamations sur les réseaux sociaux. Il est vraisemblable que la suite de cette affaire doive se régler devant les tribunaux, ce qui est bien malheureux. Le Conseil communal s'étonne de constater que dans les démarches du Club, les procédures judiciaires ont été entreprises alors que ce dernier était précédemment ouvert à la vente de la buvette à un prix surévalué.

Il est vrai qu'en raison du projet de construction de la nouvelle école, le terrain de foot devra être redimensionné et ne permettra plus l'organisation de matchs officiels. En revanche, notre volonté est celle de conserver un terrain utilisable par les équipes de Juniors et pour le sport handicap.

Nous réitérons le fait que la Commune de Corbières soutient et encourage au mieux les sociétés locales à condition que ces dernières soient profitables et engagées pour les citoyens. Or, il semble qu'actuellement, aucun des joueurs du CCC ne réside à Corbières ou à Villarvolard.

Je termine ce message en remerciant le nouvel Exécutif qui s'est rapidement mis à la tâche après les élections. C'est un réel plaisir de travailler en équipe. Les échanges ainsi que les idées sont nombreuses et l'ambiance est excellente. Merci également aux employés communaux ainsi qu'à l'administration pour leur travail et leur soutien aux autorités communales. Durant ce début de législature un merci tout particulier est adressé à Martine et Sophie pour leur patience et leur travail.

Au nom de l'Exécutif communal, je vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Gabriel Kolly, Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 20 décembre 2021 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2022
 - 2.1 Budget de fonctionnement 2022
 - 2.2 Budget des investissements 2022
 - 2.2.1 Raccordement en électricité des chalets du Gros Maro et de Pra Marais
 - 2.2.2 Réfection des toitures en tavillons des chalets de Crau Bourret et de Froide Fontaine
 - 2.2.3 Réalisation du sentier piétonnier entre Villarvolard et Corbières
 - 2.2.4 Remplacement d'une conduite d'eau secteur Pra-Bon
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
 - 2.5 Vote final des budgets d'investissements
 - 2.6 Election de 2 membres supplémentaires à la Commission financière, selon modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)
3. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune, 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal

✂-----

Coupon d'inscription à retourner à l'administration communale d'ici au 13.12.2021

En raison du Covid-19, **l'inscription à l'assemblée communale du 20.12.2021 est obligatoire** (par retour du coupon d'inscription, par téléphone → 026 915 14 08 ou par mail → administration@corbieres.ch).

Nom:

Prénom:

☐ Je participe à l'assemblée communale du 20.12.2021

Informations sur les budgets 2022

Comptes de fonctionnement	Comptes 2020		Budget 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	388 302	14 117	430 278	9 700
1. Ordre et sécurité publics, défense	51 761	33 422	109 473	36 000
2. Formation	1 226 510	180 052	1 350 036	232 699
3. Culture, sport et loisirs	189 512	47 283	179 053	42 500
4. Santé	365 928	2 629	392 940	2 500
5. Prévoyance sociales	421 253	6 147	443 498	3 000
6. Trafic et télécommunications	340 994	72 561	439 120	85 700
7. Protection - aménagement territoire	663 346	594 497	829 756	704 198
8. Economie publique	62 454	21 555	66 191	4 200
9. Finances et impôts	764 323	3 634 940	145 310	3 184 527
Totaux	4 474 383	4 607 204	4 385 655	4 305 024
Excédents produits/charges : fonctionnement	132 821			80 631

Comptes d'investissement	Comptes 2020		Budget 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	0	0	27 000	0
1. Ordre et sécurité publics, défense	0	0	0	0
2. Formation	0	0	6 150 000	500 000
3. Culture, sport et loisirs	0	0	0	0
4. Santé	0	0	0	0
5. Prévoyance sociales	0	0	0	0
6. Trafic et télécommunications	56 000	0	561 000	147 450
7. Protection - aménagement territoire	1 115 427	77 697	354 000	118 000
8. Economie publique	46 926	0	18 000	0
9. Finances et impôts	1 568 022	52 104	192 000	706 350
Totaux	2 786 375	129 801	7 302 000	1 471 800
Excédent de charges d'investissement		2 656 574		5 830 200

Bienvenue dans notre commune !

Une cordiale bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer dans notre commune !

Bienvenue également aux enfants nés depuis décembre 2020, à ce jour :

- **William**, né le 10.12.2020, fils de Joëlle et Fabien Gumy
- **Zahra**, née le 05.01.2021, fille de Marion Niquille et Patrice Rime
- **Maele**, née le 11.03.2021, fille de Ophélie Chevalier et Julien Nguyen
- **Mathys**, né le 12.03.2021, fils de Lucie et Guillaume Berset
- **Alice**, née le 27.03.2021, fille de Vanessa Pfeiffer et Antonio Munhoz
- **Robin**, né le 03.04.2021, fils de Nathalie Barras et Serge Morand
- **Lucas**, né le 10.05.2021, fils de Aline et Nicolas Pasquier
- **Maya**, née le 15.05.2021, fille de Joana et Patrick Bliss
- **Félix**, né le 21.06.2021, fils de Eléonor et Clément Castella
- **Jelena**, née le 28.06.2021, fille de Marie Kovacic et Yannick Duclos
- **Robin**, né le 22.07.2021, fils de Noémie et Johann Carrel
- **Noé**, né le 04.08.2021, fils de Priscilla Verdon et Yannick Ballif
- **Jules**, né le 13.09.2021, fils de Mélanie Gérard et Benoît Drompt
- **Théa**, née le 24.09.2021, fille de Jessica Morand et Julien Bouquet
- **Florian**, né le 11.10.2021, fils de Fanny et Pierre-Pascal Meige



Cartes d'identité et passeports

Dès le 01.01.2022, les cartes d'identité et les passeports devront être commandés auprès du Service de la population et des migrants – Service des passeports suisses, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot. Tél. 026 305 15 26

Il était anciennement possible de passer commande d'une carte d'identité auprès du secrétariat communal. Cette possibilité a été abandonnée pour les motifs suivants :

- Rabais qui peut être obtenu uniquement en commandant les deux documents (passeport et carte d'identité), et de ce fait uniquement au Service des passeports, puisque ces derniers ne peuvent plus être commandés à la commune depuis quelques années déjà
- Délai d'établissement plus bref
- Photo passeport faite directement sur place et gratuite, sans risque de refus
- Paiement sur place par carte bancaire, Postcard ou au comptant

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative

1. A partir de quand dois-je payer des cotisations ?

Vous devez payer les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite. Cet âge est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes.

2. Qu'implique pour moi l'obligation de cotiser ?

Il faut que la durée de cotisation soit complète : les années manquantes peuvent entraîner une diminution de la rente.

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative et n'êtes pas encore enregistré/e auprès d'une caisse de compensation pour le versement des cotisations, vous devez vous annoncer à la caisse de compensation de votre canton de domicile ou à l'agence communale.

Si vous avez pris une retraite anticipée, vous restez affilié/e dès l'année de vos 58 ans à la caisse de compensation professionnelle qui était la vôtre alors.

C'est à vous de veiller au respect de votre obligation de cotiser.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer au site de la caisse de compensation www.caisseavsCHF.ch.

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ taxe sur les chiens
Septembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets
Octobre	→ épuration : taxe d'exploitation
Novembre	→ eau : relevé des compteurs et facturation

Au revoir chère Margarete et MERCI !

Le 25 juin dernier, les élèves des deux classes de Villarvolard ont dit « au revoir » à leur chère Margarete. Des mots émouvants ont traduit l'attachement que les enfants avaient pour celle qui, jour après jour, a tenu leur classe impeccablement propre, tout comme l'entier du bâtiment scolaire. Elle accompagnait les classes lors de sorties. Oh elle le fera encore, c'est sûr, si on la sollicite !



Au revoir chère Margarete et MERCI !

Attentive et très attendrie, Margarete a écouté ses petits protégés lui témoigner leur reconnaissance !

Au revoir Margarete !

Aujourd'hui, nous sommes réunis
 Pour te dire un grand merci !
 Tu es venue tous les jours
 Nettoyer notre école avec amour
 Grâce à toi,
 Plus une seule tache, du sous-sol au toit !
 Dans les couloirs, toujours un mot gentil
 Pour nos dessins fraîchement finis.
 Tu étais toujours volontaire,
 Pour nous accompagner dans nos sorties scolaires.
 Nous te souhaitons plein de bonheur
 Et te remercions encore de tout notre cœur !

Cadeau des enfants pour Margarete



La petite fête a pris fin en levant un verre (d'eau !!!!!) à la santé de Margarete, en dégustant de délicieux cakes préparés par les enseignantes et en lui souhaitant de belles et longues vacances.

Anne Berset

Journée *Coup de balai * 2021

Le vendredi 17 septembre dernier, les classes 2H à 8H ont participé à l'action "coup de balai" à laquelle nous avons associé la journée internationale "pedibus 2021".

L'objectif principal de la journée était bien sûr la visite de la nouvelle déchetterie intercommunale (Botterens - Corbières - Hauteville) située à Corbières.

Messieurs Martin Gendre, conseiller communal, et Jean-Jacques Ruffieux, chef de la déchetterie ont accueilli chaleureusement enfants et enseignants.



Thématiques traitées :



Pourquoi trier, comment trier et où vont tous ces déchets ? Grâce aux explications reçues et aux activités vécues, les élèves connaissent les réponses maintenant et sont peut-être même capables de conseiller leurs parents.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur autant pour les 2H que pour les 3H-4H, 5H-6H et enfin les 7H-8H.

Un grand merci à nos deux hôtes ainsi qu'aux communes de Corbières et d'Hauteville pour cette journée si riche en découvertes !

Elèves, enseignants et direction

Déchetterie intercommunale

Boîtes à oeufs

Depuis peu, un coin a été aménagé à la déchetterie intercommunale afin de récupérer vos boîtes à œufs vides. Pensez à les ramener à la déchetterie lors de vos passages.

Ces boîtes sont utiles et rendent service aux personnes qui élèvent des poules.

Suppression taxe de reprise des appareils électroménagers

Après quelques mois de fonctionnement, le Conseil communal de Corbières, en accord avec les Communes partenaires, a décidé de supprimer la taxe de 10 CHF sur les appareils électriques et électroniques. L'objectif de cette taxe était de pousser les consommateurs à ramener leurs appareils hors d'usage aux commerces qui ont l'obligation de les reprendre.

Cependant certains usagers de la déchetterie nous ont fait part de leur désarroi car certains commerces ne respectent pas leur obligation de reprise de ces déchets. Par conséquent, il a été décidé d'offrir ce service gratuitement aux usagers de la déchetterie.

Pour rappel, les appareils électriques et électroniques sont considérés comme des déchets spéciaux car ils peuvent avoir un impact fort sur l'environnement quand ils sont mal éliminés. C'est pourquoi nous vous prions de soit les ramener dans les commerces (surtout les appareils de grande taille type frigo) soit de les amener à votre déchetterie intercommunale.

Efficienc e énergétique, votre commune s'engage

La commune de Corbières a augmenté le subventionnement des abonnements pour les transports publics.

Dès le 01.01.2022, ce dernier se montera à CHF 300.- (au lieu de CHF 100.- actuellement) pour l'achat d'un abonnement d'une valeur de CHF 1'000.- minimum, sur présentation d'un justificatif.

De plus, une subvention de CHF 50.- sera octroyée à nos aînés (65 ans et plus) pour l'achat d'un abonnement ½ tarif pour les transports publics.



Effici  nce   nerg  tique – Station pour v  los   lectriques

LES 10 PREMI  RES MINUTES SONT GRATUITES!
Essaye d  s maintenant:
pick@bike.ch

DIE ERSTEN 10 MINUTEN SIND GRATIS!
Jetzt ausprobieren:
pick@bike.ch

pick@bike

D  marre sans attendre.
Starten statt warten.

POWERED BY tpf... groupe e

INSCRIS-TOI
REGISTRIEREN

T  L  CHARGE L'APPLICATION
APP DOWNLOADEN

R  SERVE TON V  LO
FAHRZEUG RESERVIEREN

D  MARRE LA LOCATION
MIETE STARTEN

METS TON CASQUE ET C'EST PARTI!
HELM AUF UND LOS!

E-Bike
- .35 /min.

T  l  charge l'application et commence    rouler!
Jetzt App downloaden und losfahren!
pick@bike.ch

Vous retrouverez de plus amples informations sous :

<https://www.pick@bike.ch>

Sortie avec les aînés

Le temps s'annonce pourri en ce jeudi 16 septembre 2021 mais tout le monde est là, parapluie dans une main et passeport sanitaire dans l'autre.

46 personnes montent dans le car qui va nous emmener vers Sursee à la découverte du l'Univers Ramseier : sur place, on nous fait une démonstration du pressage des pommes avec un vieux pressoir puis nous pouvons visiter le site où nous découvrons tous les secrets de fabrication, un éventail de traditions et d'innovations, et bien-sûr, dégustation du fameux Jus de Pommes.

Nous faisons ensuite route jusqu'à Willisau (LU), jolie petite ville médiévale où nous est servi un délicieux repas de midi. Un rayon de soleil permet même une petite balade digestive avant de remonter dans le car.

Départ à travers la pittoresque vallée de l'Emmental (BE) pour arriver à Lyss où l'on peut visiter l'univers de la Fabrication des Biscuits Kambly. Comme moi, les plus gourmands sont repartis avec un gros sac de douceurs ... C'est vrai qu'ils sont bons ces biscuits.

La journée a passé bien vite, retour à Corbières. Avant de se quitter, on partage encore le verre de l'amitié et une petite agape à la salle polyvalente.

Merci à tous pour votre participation, merci à notre Syndic Gabriel et à notre boursière Nathalie de nous avoir accompagnés. Merci au chauffeur de Jean-Louis Voyage pour sa conduite et son humour. Merci à Sébastien de nous avoir si bien reçu à la salle polyvalente.

A l'année prochaine.

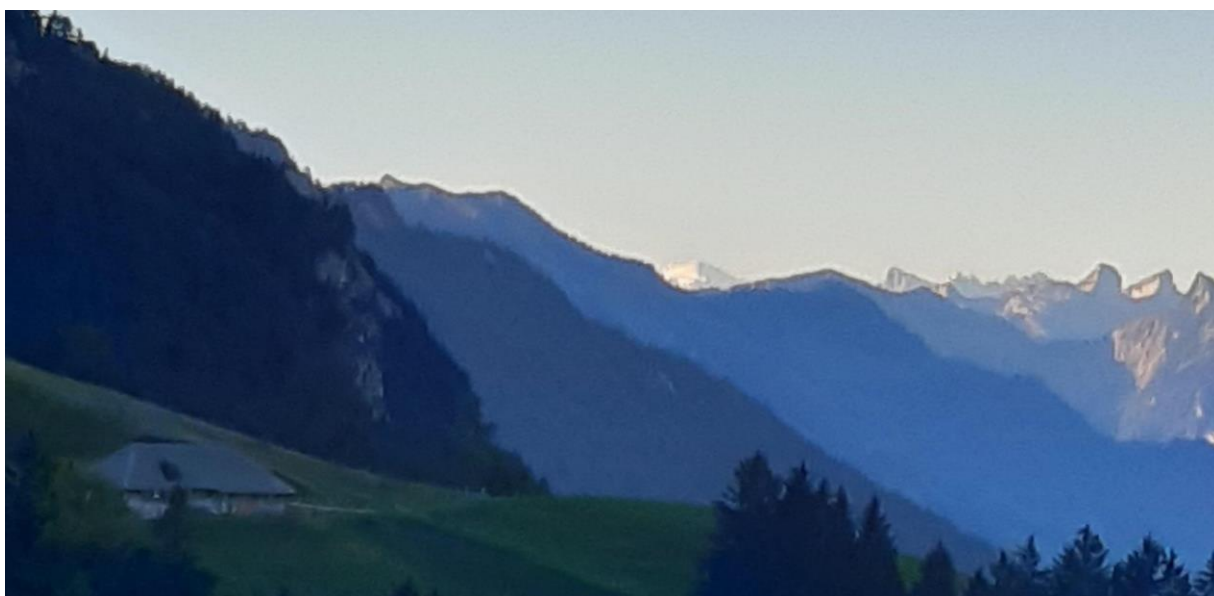


Christine Borcard, Conseillère communale

Les Mardistes en action

LES MARDISTES, une quinzaine de Corbeyrans retraités qui travaillent bénévolement à l'entretien partiel du sentier du Lac et autres sentiers de montagne de la commune, à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année, à l'élaboration de décors pour les sociétés du village, ont cassé leur crousille pour la réalisation et la pose de 2 bancs en bois. Ces deux bancs ont été placés sur le sentier du lac, en direction d'Hauteville et sur les hauts de Villarvolard en direction du chalet de la Papause. Ils vous permettront d'apprécier deux magnifiques points de vue.

A nos autorités et à la population de Corbières, nous souhaitons de belles promenades et de joyeuses fêtes de fin d'année.



À droite la dent de Corjon, les tours d'Aï et Mayen, au centre en arrière-plan le Mont blanc.



Le lac et le lieu-dit « La Montagnettaz »



SENIOR ' CLUB – APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Dans l'attente des festivités de Noël, La Commission Sénior + ainsi que le Conseil Communal de Corbières ont le plaisir d'inviter les aînés de notre Commune (65 ans et plus) à un après-midi récréatif à la Halle Polyvalente de Corbières :

Au Programme :

14H00 Rendez-vous à la Halle Polyvalente de Corbières

14h10 Prestation musicale des classes de l'école primaire de Corbières

14h45 Projection du film : « Lac, je te aime »

16h00 Goûter de Noël

16h45 Prestation musicale de M. Michel Rolle

17h15 Fin des animations et possibilité de prolonger l'après-midi avec jeux de cartes, discussions ...



✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION – Après-midi SENIOR' CLUB du 16 décembre 2021

A déposer auprès de l'**administration communale, Ch. du Pré du Crêt 7, 1647 Corbières**, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch jusqu'au 10 décembre 2021.

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse e-mail



PASS COVID OBLIGATOIRE

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.

PROGRAMME 2022 – ACTUALITES SENIOR +

La Commission Sénior +, en accord avec le Conseil Communal, a projeté plusieurs actions pour 2022 :

- Organisation de 3 après-midis récréatifs **SENIOR'CLUB** pour les aînés de la Commune (en mars, juin et décembre)
- Course des aînés en septembre
- Subvention communale de Fr. 50.-- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transport public
- Subvention communale de Fr. 300.— en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transport public

- Mise en place d'une **PLATE-FORME BENEVOLES :**

dans le but de faciliter la vie des aînés, la Commission Sénior+ ainsi que le Conseil Communal font appel à toute personne intéressée à donner de son temps et se mettre à disposition des citoyens âgés de plus de 65 ans pour des transports, visites médicales, commissions, repas à domicile, promenades, visites à l'hôpital, etc...

Pour que ce service aux aînés se mette en route, il faut bien-sûr que des personnes s'investissent et s'annoncent comme bénévoles. Ce service sera rendu gratuitement. Seuls les frais de kilomètres parcourus (0.60 ct/km) devront être remboursés par le bénéficiaire à la personne bénévole.

En guise de reconnaissance, la Commune versera un montant symbolique de Fr. 10.- par intervention à la personne bénévole.

Les citoyens qui souhaitent s'investir pour nos aînés et ainsi faire vivre cette plate-forme sont priés de s'annoncer par mail à l'adresse administration@corbieres.ch ou de s'inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le déposant auprès de l'administration communale, Ch. du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières.

D'avance, un grand merci pour votre engagement !

✂-----

RECHERCHE DE BENEVOLES POUR LES MISSIONS DE SENIORS +

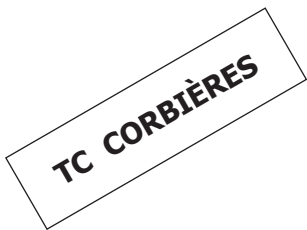
Je souhaite donner de mon temps pour faciliter les déplacements ou rendre service aux aînés de la Commune.

Nom/Prénom Adresse email

Téléphone Disponibilités

Coordonnées bancaires

Besoin de plus d'informations ? Besoin de faire appel à ce service d'aide ?
N'hésitez pas à contacter notre Conseillère communale Mme Christine Borcard au 076 346 07 72.



TC CORBIÈRES

Tournoi de tennis 2021 du TC Corbières

28.08.2021 au 05.09.2021

Le coronavirus était aussi à Corbières durant le tournoi 2021, mais avec le nombre de personnes vaccinées nous avons pu diminuer les mesures sanitaires mises en place en 2020...

Ce fut une semaine sympathique et amicale avec beaucoup de spectateurs, on sentait l'envie des gens de vouloir ressortir et profiter d'un peu de liberté.

La météo a été exceptionnelle, pas de pluie durant tout le tournoi, par contre la bise a un peu refroidi l'atmosphère durant les premiers jours du tournoi.

2021 a été une année fantastique pour les inscriptions et le nombre de matchs. Merci aux dames qui ont battu le record de participation avec 11 personnes inscrites... Bravo

Quelques blessures et maladies n'ont pas permises à quelques personnes de jouer ou finir leur match. Bon rétablissement à toutes et tous.

Merci aux villageois d'accepter un peu plus de bruit et de lumière durant la semaine du tournoi.

Merci aux joueurs et joueuses qui se sont inscrits, il y a eu une forte augmentation par rapport aux 6 dernières années, on a joué au total 40 matchs et 53 personnes se sont inscrites à toute compétition confondue, soit (Simple hommes, simple dames, double, juniors avancés). D'autre part un petit tournoi pour juniors débutants a été mis sur pieds pour 15 jeunes. Merci à Yann et Mathieu pour l'organisation.

Merci aux généreux sponsors, Garage Ayer Villarvolard, Chez Antoine Boulangerie du Mouret magasin de Corbières, Laiterie Raemy à Farvagny, Mécatyp à Corbières, Wiconà à Bulle, Barbey Pascal Sorens pour l'apéritif, Blanc Sébastien Corbières pour les nettoyages.

Enfin **MERCI** à tout le comité et à leur douce moitié, pour la parfaite organisation de cette belle semaine, pour leur présence, pour la garde de la buvette, pour la préparation du repas d'un soir, pour la préparation technique des matchs, un **Merci** particulier à notre présidente, Miette, pour le traditionnel et délicieux buffet campagnard du premier dimanche, offert par le tennis-club aux membres et aux villageois, et enfin **MERCI** à Freddy, racleur du samedi soir de la 2^{ème} semaine.

Résultats des finales du tournoi :

Finale des juniors avancés :	Alessio Caputo – Johan Nordmann	11 - 4
Finale des Dames :	Caille Anne – Malou Fragnière	6-3 / 6-4
Finale des Hommes :	Philippe Fragnière - Yann Essacaz	6-3 / 6-3
Finale du double :	Yann Essacaz et Elisabeth Tornare	7-6 / 6-2
Contre	Frédéric Rul et Nicolas Caputo	

Merci à toutes et tous de nous avoir soutenu et rendu visite durant notre semaine tennistique. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, du 26.08.2022 au 04.09.2022.

Vive le Tennis-Club Corbières

Le responsable technique du tournoi/Patrice Ballif

AUX AMIS DU TENNIS CLUB CORBIERES

Week-end à Bellegarde du 28 au 30 janvier 2022



Chers ami(e)s du Tennis Club Corbières, nous avons le plaisir de vous convier à notre sortie à Bellegarde ; cette petite sortie est ouverte à tous les amis de notre club membres ou non membres afin de se rencontrer durant la saison hivernale.

Bien entendu si vous n'êtes pas des amateurs de ski vous êtes tout de même les bienvenus pour quelques jeux, ping-pong et parties de cartes endiablées !!! Nous disposons de la magnifique colonie qui se trouve juste en haut du remonte pente à Bellegarde (accès en voiture), munie de chambres de 2-4-6 personnes.

Prix de la nuitée par adulte CHF 20.- Prix de la nuitée par enfant de 10 à 16 ans CHF 15.-

	(repas à définir)
Vendredi soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Samedi midi	CHF 5.-/pers dès 10 ans
soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Dimanche midi	CHF 12.-/pers dès 10 ans
Buffet petit déjeuner du samedi et dimanche	CHF 5.-/pers dès 10 ans

Boissons payantes à disposition durant tout le week-end. Les desserts et apéros maisons sont toujours les bienvenus !!!!!

Si ce petit week-end vous intéresse, nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du coupon ci-joint en le retournant au TENNIS CLUB – Mme Claude Siffert – Rte du Vanel 105 – 1647 Corbières ou par e-mail à Paule p_siffert@yahoo.fr ceci d'ici au 23 janvier 2022. Si vous avez des questions vous pouvez contacter Claude Siffert au 079 256 31 93.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !!!!! Belles fêtes de fin d'année !!!

Le comité du Tennis

Nom et Prénom **Tél.**

☐ **Inscription pour le vendredi-samedi-dimanche**

Nombre d'adulte **Nombre d'enfant** **Âge**

☐ **Inscription pour le samedi-dimanche**

Nombre d'adulte **Nombre d'enfant** **Âge**

☐ **Inscription uniquement pour le repas du dimanche à midi**

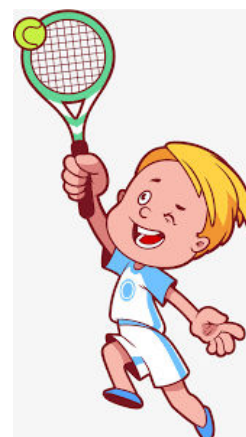
Nombre d'adulte **Nombre d'enfant** **Âge**

TENNIS CLUB CORBIERES

F•R•I•E•N•D•S

FORMULAIRE D'ADMISSION

MEMBRE AMI DU TENNIS CLUB CORBIERES



Nous avons le plaisir de vous accueillir parmi nos membres amis et nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire ci-après et de nous le retourner afin que nous puissions tenir à jour notre cartothèque.

SANS DEMISSION DE VOTRE PART, NOUS NOUS PERMETTRONS DE VOUS ENVOYER VOTRE COTISATION CHAQUE SAISON.

La cotisation minimum se monte à CHF 50.- par saison ou plus selon votre envie, merci d'avance pour votre soutien.



.....

A retourner au TENNIS CLUB CORBIERES – p.a. Claude Siffert – Rte du Vanel 105 – 1647 Corbières

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Email :

Adresse :

Date d'entrée :

Signature :

Avec cette admission comme « Membre Ami » vous recevrez tous les courriers du Tennis Club y compris la convocation de l'assemblée annuelle à laquelle vous pourrez participer, mais sans droit de vote.

Pour les membres qui désirent suite à cette admission recevoir les informations par email et non par poste, merci de mentionner votre email sur formulaire.

BIENVENUE AU TENNIS

Le comité

Calendrier 2021-2022 Intersociétés Corbières et Villarvolard

Décembre 2021

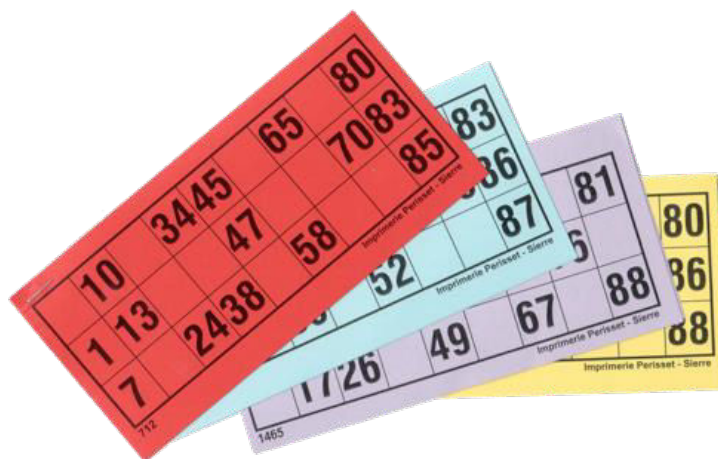
- Samedi 11 Noël des Aînés et fenêtre de l'Avent (Jeunesse Villarvolard)
 Samedi 18 Thé de l'Avent (Jeunesse Villarvolard)

Janvier 2022

- Samedi 8 Loto Jeunesse Corbières
 Samedi 15 Loto Chœur Mixte Villarvolard
 Samedi 22 Loto des Armaillis
 du Ve 28 au Di 30 Sortie des familles à Bellegarde (tennis)

Février 2022

- Samedi 5 Loto Tennis
 Samedi 26 Loto Tir à air comprimé





BIBLIOTHÈQUE

LIS-MOI tout

*Livres pour
adultes et enfants*

*Chemin des branches 5
à HAUTEVILLE*

Horaires

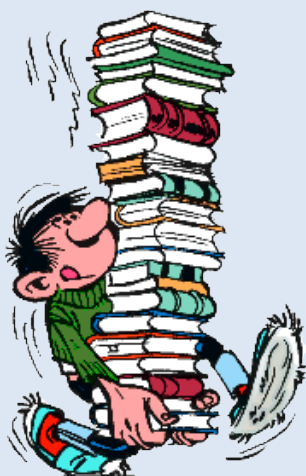
Lundi : 17h-18h15

Mercredi : 14h-16h

1^{er} samedi de chaque mois : 10h-11h15

Vacances scolaires : fermé

Vacances d'été : consulter notre site



Gratuit pour les petits

(en dessous de la classe de 3^e)

Contact

lis-moi-tout@hotmail.com

<https://lismoitout.wixsite.com/bibliotheque>



COMMUNE
Corbières



Chœur-Mixte La Lyre Corbières

Après plus d'une année de troubles et de tourments dus à la pandémie, la joie était au cœur des réjouissances de la fête du dimanche 31 octobre 2021 en l'honneur de Béatrice Blanc et Gaby Ruffieux les nouveaux médaillés Bene Merenti du Chœur-Mixte La Lyre de Corbières.

La Messe du Bon Berger chantée par la chorale, sous la direction et l'accompagnement d'Emmanuel Dupasquier, a résonné avec allégresse dans l'église. L'émotion était palpable lors de la remise des médailles du mérite et des diplômes par l'Abbé Modérateur Claude Deschenaux à Béatrice et Gaby pour leurs 40 années de fidélité au chant sacré.

Emmenée par la Fanfare des amis de Grolley la procession, sous un soleil éclatant, s'est rendue à la salle polyvalente où était servi un apéritif aux villageois. Puis, les médaillés entourés de leur famille, amis et invités ont partagé le banquet dévolu également au 125^{ème} anniversaire de la chorale villageoise.

Le Chœur-Mixte félicite ses nouveaux médaillés Béatrice et Gaby pour leur engagement, leur constance, leur fidélité au chant et à la société et leur souhaite de chanter de nombreuses années encore.

Mise en location d'un jardin potager

Dès le 01.01.2022, la commune de Corbières met en location un jardin potager au centre village.

Les conditions sont à disposition au bureau communal.

M. Pierre-Pascal Meige, Conseiller communal (tél. 079 721 84 06) se tient à disposition pour tout complément d'information.

Le Conseil communal

NOS CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En tant que parents, montrez l'exemple !

Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

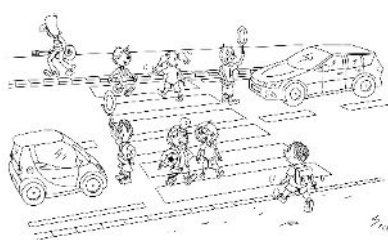
- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :

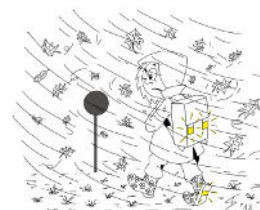


- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête,... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Etre vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



POLICE CANTONALE FRIBOURG
Section analyse, prévention, éducation routière
☎ +41 26 305 20 30
🌐 www.policefr.ch

Etat : mai 2021

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Broc	Foyer "La Rose des Vents" Rue Nestlé 5 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		10 janvier 11 avril 11 juillet 10 octobre	14 février 9 mai 8 août 14 novembre	14 mars 13 juin 12 septembre 12 décembre
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		11 janvier 12 avril 12 juillet 11 octobre	8 février 10 mai 9 août 8 novembre	8 mars 14 juin 13 septembre 13 décembre
Marsens	EMS Humilimont Rte d'Humilimont 60	Le 4^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre	23 février 25 mai 24 août 23 novembre	23 mars 22 juin 28 septembre 28 décembre annulée
Le Pâquier	Route de l'Eglise 8 Bibliothèque rez-de-chaussée	Le 3^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		18 janvier 19 avril 19 juillet 18 octobre	15 février 17 mai 16 août 15 novembre	15 mars 21 juin 20 septembre 20 décembre annulée

Rendez-vous de l'éducation
Chaque 1er mercredi du mois

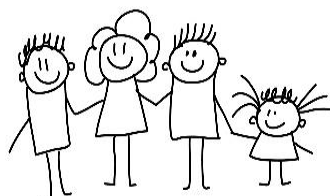
Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		17 janvier	21 février	21 mars
		18 avril annulée	16 mai	20 juin
		18 juillet	15 août annulée	19 septembre
		17 octobre	21 novembre	19 décembre
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		19 janvier	16 février	16 mars
		20 avril	18 mai	15 juin
		20 juillet	17 août	21 septembre
		19 octobre	16 novembre	21 décembre
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		24 janvier	28 février	28 mars
		25 avril	23 mai	27 juin
		25 juillet	22 août	26 septembre
		24 octobre	28 novembre	26 décembre annulée

Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

**Chaque 1er mercredi du mois
de 9h00 à 11h00**



Strong2Bfit

Renforcement musculaire haute intensité
LUNDI : ST-MARTIN à 20H00
JEUDI : CORBIÈRES à 19H40

DÈS SEPTEMBRE 2021



dance2Bfit

**COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

MARDI	: ARCONCIEL à 19H45
MERCREDI	: LE CRÊT à 19H00
JEUDI	: CORBIÈRES à 18H30

Kids'dance2Bfit

Chorégraphies pour filles et garçons sur des musiques modernes
MERCREDI : SORENS à 17H00


 079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

Atelier de jeux en forêt

Atelier forêt au Bois de Sautaux pour enfants
de 3 à 6 ans à Bulle

Activités sur l'année scolaire
 Activités spéciales vacances
 Activité spéciale un samedi par mois



Les Bounè Rodzo
 Contact et renseignements:
 079/485.77.05
www.lesbounerodzo.jimdo.com

Activités sur l'année scolaire

Nous accueillons un groupe constant d'enfants une fois par semaine par tous les temps. Inscription à l'année

Activités spéciales vacances

Pendant les vacances de Pâques et vacances d'automne nous faisons des activités spéciales de 9h à 14h avec repas sur le feu. Ouvert à tous les enfants de 3 à 6 ans

Activité spéciale un samedi par mois

Un samedi par mois avec différents thèmes nous accueillons les enfants de 9h à 14h avec repas sur le feu. Ouvert à tous les enfants de 3 à 6 ans. Plus d'informations sur le site

L'atelier en forêt propose:

- Beaucoup de place pour jouer, bouger, grimper, sauter
- Matériaux naturels à profusion (land art)
- Expérience pour les sens (Les enfants améliorent leur ressenti corporel)
- Suffisamment de temps (entre 2 heures et 5 heures)
- Apprendre à connaître et à apprécier la valeur des animaux, plantes et arbres
- Intégration sociale (favoriser le partage et le respect)





UN RÉSEAU ENCORE PLUS DENSE ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS
DÈS LE 12 DÉCEMBRE 2021

Découvrez-les sur tpf.ch/nouveautes



Comment faire en cas d'urgence ?

URGENCE VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) est en danger :
perte de connaissance, hémorragie, paralysie, douleur dans la poitrine,
blessures importantes, difficultés à respirer, etc.

En général, ne pas se rendre aux urgences par ses propres moyens.



URGENCE NON VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) n'est pas en danger mais mon état de santé nécessite une prise en charge rapide : mal de dos, blessure, maux de ventre, etc.



Médecin traitant

Pédiatre

Garde médicale

Infos en ligne sur www.smcf.ch/garde

Kidshotline

< 16 ans, T 0900 268 001

Urgences psychiatriques

24h24, T 026 305 77 77

Urgences obstétriques

24h24, T 026 306 29 00

Urgences dentaires

T 0 848 14 14 14

Appelez en priorité votre médecin traitant
ou la garde médicale avant de consulter une
permanence ou le service des urgences.



Service d'urgences / Permanences

Lieu	Horaire
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences adultes*	24h24/7j/7
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences pédiatriques, < 16 ans	24h/24, 7j/7
Permanence médicale de Fribourg www.permanence-medicale-fr.ch	lu-ve : 9h-19h sa : 9h-16h
HFR Meyriez-Murten	lu-ve : 8h-20h Sa-di et jours fériés : 9h-19h
HFR Riaz	7h-22h, 7j/7
HFR Tafers	8h-22h, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Service des urgences adultes/pédiatriques*	24h24, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Permanence Estavayer-Le-Lac	lu-ve : 8h-19h Sa-di et jours fériés : 9h-19h

* Ce service prend en charge les urgences complexes :
hospitalisation urgente, accident, etc.

Horaires passibles de changement, veuillez vérifier les heures d'ouverture
et le taux d'occupation des urgences en ligne.

www.h-fr.ch/urgences



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Groupe de coordination pour la protection des sols
Koordinationsgruppe für den Bodenschutz

p/a Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60
www.fr.ch/sen

Feux en plein air : incinération de déchets naturels par des particuliers



Aide-mémoire

L'incinération de déchets en plein air est interdite par la loi, exception faite des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, dans la mesure où ceux-ci sont suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires ; d'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

Interdiction d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation prévue à cet effet (usine d'incinération des déchets)

Cette interdiction est inscrite dans la loi sur la protection de l'environnement [1]. Dans certaines conditions, pour des raisons phytosanitaires ou de sécurité, des exceptions sont possibles pour des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins. Ces exceptions nécessitent l'obtention d'une autorisation (lire à ce sujet l'aide à l'exécution « [Elimination des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins](#) », SEn/SFF/SAgri/IAG, Juin 2009). L'incinération de petites quantités de déchets naturels secs (par ex. branches) est admise uniquement si les principes énumérés en page 2 sont réunis.

Types d'élimination à privilégier

En forêt : En règle générale, les experts recommandent de **déchiqueter** les rémanents de coupe (production éventuelle de bois énergie), de les **laisser sur place** ou de les **entasser** dans la forêt. Pour les cas particuliers (p. ex. problèmes sanitaires [2]), le Service des forêts et de la faune (adresse voir au verso) peut vous renseigner sur les solutions possibles et les démarches à entreprendre.

Dans les champs et jardins : Les branches peuvent être **entassées**, on crée ainsi des abris pour de petits animaux utiles au jardin, comme les hérissons. Sinon, le **broyage** et/ou le **compostage** des déchets organiques est la meilleure façon d'éliminer ou de recycler ces déchets, car ils permettent de retourner aux sols une partie des éléments fertilisants qui en ont été extraits par les cultures. Pour

les déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins ne pouvant pas être valorisés par les particuliers, il faut favoriser le traitement dans une installation autorisée (p. ex. compostière régionale). Les communes renseignent les particuliers sur la collecte des déchets verts.

Cas particulier : Incinération de petites quantités de déchets naturels secs hors d'une installation (art. 26b OPair [3])

Dans ces cas, le feu doit être effectué de telle sorte que les nuisances soient minimales (**pratiquement pas d'émission de fumée**) et que le voisinage ne soit pas incommodé. Les principes suivants doivent être respectés :

- > Incinération de **petites quantités** de déchets **naturels** uniquement, provenant de l'exploitation et de l'entretien des jardins, des parcs, des forêts, des champs et des prés. Les déchets ne **doivent pas être souillés** par du plastique, des emballages, des ordures ou autres substances étrangères, qui en brûlant libèrent des substances très toxiques comme des dioxines et des furanes, connues pour être cancérigènes. Ces polluants s'accumulent dans les sols à proximité de la place de feu et se retrouvent ensuite dans la chaîne alimentaire !
- > Les déchets doivent être **suffisamment secs** pour que leur incinération n'émette pratiquement pas de fumée.
- > La matière sèche doit être empilée en un **tas non compact prenant feu rapidement**. Le feu doit être surveillé pour assurer une combustion rapide à une température élevée et éviter ainsi les feux couvants.
- > Seuls les produits non polluants tels que de la paille, quelques feuilles de papier journal ou des matières similaires peuvent être utilisés pour allumer le feu. **L'utilisation d'huiles usagées, de pneus, de plastique, de bois peint ou traité est strictement interdite** (libération de polluants toxiques, voir ci-dessus).
- > Dans les situations météorologiques d'inversion, il faut renoncer à toute incinération, et en cas de smog hivernal, tout feu est interdit.

Les communes peuvent limiter ou interdire l'incinération hors installation de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins en certains endroits ou à certaines périodes, si des immissions excessives sont à craindre.

Bases légales

[1] Loi du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE), art. 30c. al. 2

[2] Règlement du 11 décembre 2001 sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles (RFCN), art. 33a

[3] Ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair), art. 26a et 26b

Renseignements

Service de l'environnement

SEn
Section protection de l'air
Impasse de la colline 4
1762 Givisiez
tél. 026 305 37 60
email: sen@fr.ch

Service des forêts et de la nature SFN

Rte du Mont Carmel 5
Case postale 155
1762 Givisiez
tél. 026 305 23 43
email: forets@fr.ch

Grangeneuve

Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux
tél. 026 305 55 00
fax 026 305 55 04
email : iag@fr.ch

Vous trouverez d'autres fiches d'information et de recommandations du Groupe de coordination pour la protection des sols sur :
<http://www.fr.ch/sen/fr/pub/sols/documentation.htm>

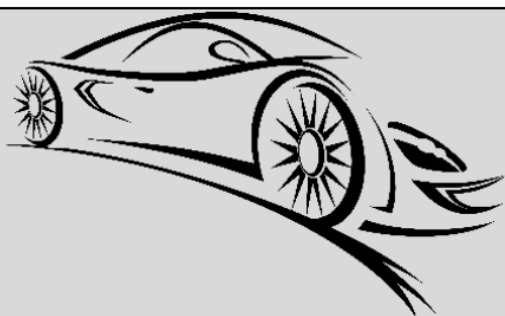
V2.0 2011



BD ROMPT

079 530 82 18 | 1651 Villarvolard

Tavillons Rénovation Charpente

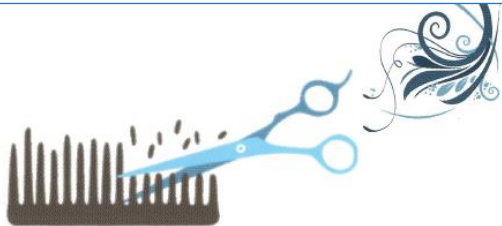


Carrosserie Patrick Chassot

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**



A l'essentiel

Nouveau à Villarvolard

Salon de coiffure mixte
Tél. 078 602 86 83

Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard

JARDINS DE LA COMBE

ARTISAN PAYSAGISTE
Conception et entretien
jardinsdelacombe.ch 079 351 19 20

www.meubles-aulogis.com



ANTOINE JAQUIER

Au Logis
Ameublements

Tél. 026 915 19 25
1647 Corbières

Paysages & Jardins Morel *sàrl*



*Plantations – Taille – Entretien –
Aménagements – Pierres naturelles*

Kevin Morel, route d'Impart 45, 1648 Hauteville
079/916.08.94 – www.paysages-jardins-morel.ch



Villarvolard - La Tour-de-Trême

☎ 079/219 44 82

Chauffage :

 **mazout**

 **chaudière à bois**

Villarvolard - La Tour-de-Trême

 **solaire**

 **pompe à chaleur**

Installations sanitaires

Pompes Funèbres Moret

Anciennement Sottas Pompes Funèbres



L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.

Rue de la Toula 20 - 1630 Bulle • **026 912 88 88** • info@pfmoret.ch • www.pfmoret.ch



Menuiserie - Parquet Aménagement extérieur

www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch

Rénov'Pro

Rénovations, petits travaux, montage
cuisines, salles de bain, meubles, parquets,
cloisons, carrelage,...

Travail réalisé avec soin par le patron
Devis gratuit!

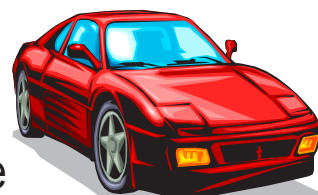


079 800 66 05

davidrobas@hotmail.com
Facebook.com/votreservice.ch

GARAGE GILBERT AYER

1651 Villarvolard



Réparation et vente
toutes marques

Tél. atelier : 026 / 915 14 51

Tél. privé : 026 / 912 54 07

Natel: 079 / 292 93 93



DESCLOUX

Location SA

**Location de machines de chantier
et de remorques**

079 382 60 47

1647 Corbières

www.descloux-location.ch



LEVA
éléments préfabriqués
& pierres artificielles

Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch

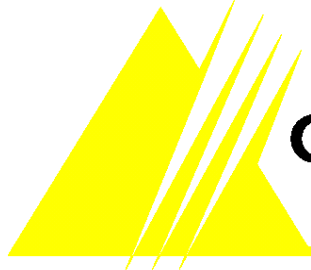


Guerra
Construction Sàrl
1627 Vulruz

Entreprise de construction

Terrassement
Rénovation
Aménagements extérieurs

079 409 18 32
www.guerra-construction.ch



**CHRISTOPHE
GASSER**

courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 16 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Fax + 41 (0) 26 915 28 19 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11
www.gasser-immobilier.ch

Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de
bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

 **Protea Tech**
 **Informatique**

Services : Vente - Réparation - Dépannage
Développement logiciels - Création de Sites Web
079 / 481 08 63 - 1647 Corbières - www.protea-tech.com

Réparation soudures de métaux ...

Sur rendez-vous :

Acier
Acier inox
Aluminium

José Magnin
Chemin du Champ Raboud 26
079 481 08 63



L'app iGruyère

arg

**Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iGruyère !**



**Téléchargez dès
maintenant iGruyère !**

App Store



Google Play





ASSURANCE, PREVOYANCE, HYPOTHEQUE

Nos solutions d'assurance et de prévoyance pour privés et entreprises, une gamme de produits innovante faite sur mesure pour répondre à vos exigences.



Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à me contacter et c'est avec plaisir que je vous renseignerai

AXA- Winterthur
Agence principale
Grand-Rue 35
1630 Bulle
cedric.palli@axa.ch
+41 78 609 18 00 / +41 26 919 20 70

Votre conseiller
Cédric Palli



Ebénisterie
DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :
LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE





Les sociétaires
Raiffeisen
vivent plus
d'émotions tout
en payant moins



Apprenez-en plus sur :
www.raiffeisen.ch/memberplus

RAIFFEISEN

L'Hair de Plaire
Salon de Coiffure

Chemin du Pré du Crêt 30
1647 Corbières

Tél. 026.912.61.31

Valérie Duding

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



La force d'une région
www.gruyere-energie.ch

POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL !

Étude de faisabilité et devis - Installation et mise en service - Maintenance

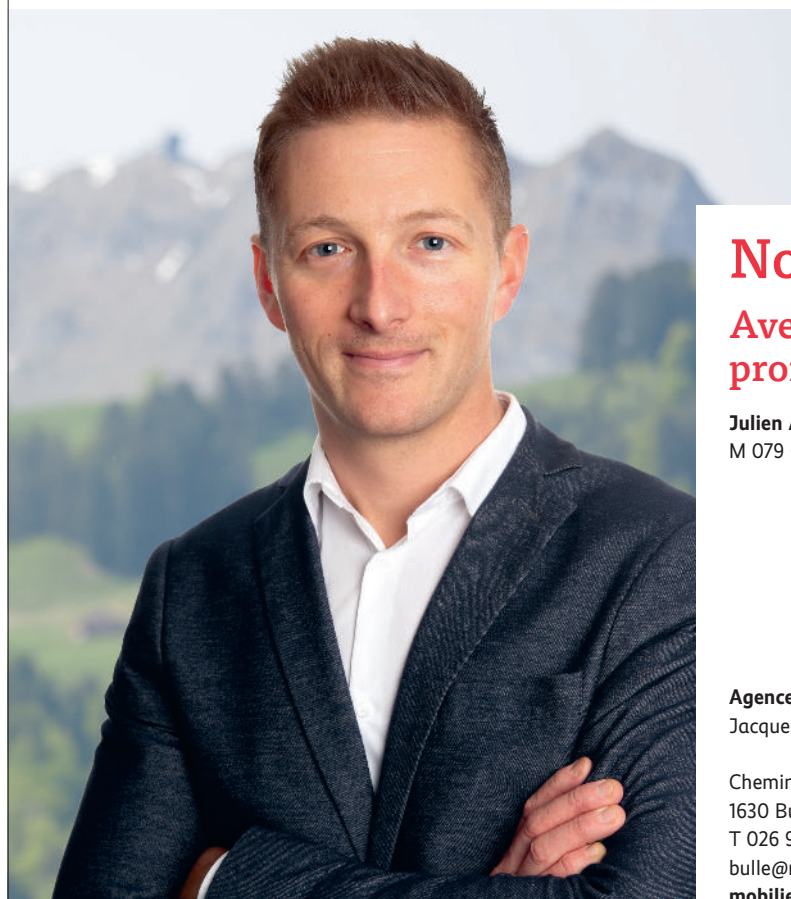


Retrouvez toutes nos offres sur :

www.gruyere-energie.ch

Contact : T +41 26 919 23 23

office@gruyere-energie.ch



Nous vous assurons.

**Avec rapidité, fiabilité et
professionnalisme.**

Julien Aeschlimann, Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobiliere.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

**N
O
U
V
E
A
U**

PROPTIQUE



Déplacements du client plus nécessaires
Pas besoin d'un accompagnant
Prix très compétitifs
Grand choix de lunettes
20 ans d'expérience
Une seule personne de référence
Service personnalisé

Frais de déplacements offerts

PrOptique vous reçoit
aussi à Vuadens
Rue du Bugnon 22

Sur rendez-vous
uniquement

Grande place
de parc



PrOptique Sàrl
076 587 16 71

Jérôme Levrat
Maître opticien diplômé

info@proptique.ch
www.proptique.ch

Infos et numéros utiles

Où nous trouver ?

Bâtiment de la halle polyvalente, Corbières (1^{er} étage)

Secrétariat communal &
Caisse communale
Ch. du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières

e-mail :

administration@corbieres.ch

caisse@corbieres.ch

tél. 026/915 14 08

tél. 026/915 28 12



fax. 026/915 02 38

Internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture de l'administration communale :

Lundi 13h00 – 16h00

Mardi 17h00 – 19h00

Mercredi 09h00 – 11h00

Administration scolaire	route de la Gruyère 23, Villarvolard	079/105 11 66
Ecole de Villarvolard	route de Croula 2, Villarvolard	026/915 32 09
Ecole de Corbières	chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 06 32
Ecole d'Hauteville	route de la Gruyère, Hauteville	026/915 27 98
Agence communale AVS	Administration Corbières	026/915 14 08
Commandant du feu (118)	Marc Egger	079/792 44 05
Etat civil cantonal		026/305 14 17
Paroisse St-Sulpice le Solitou		
Président	Patrice Ballif	026/915 11 28
Hôpital Sud Fribourgeois	Site de Riaz	026/919 91 11
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117
Local du feu Corbières		026/915 00 74
Pharmacie de service		026/912 33 00

Publication / Rédaction

Le conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Merci de transmettre vos communications au Secrétariat communal, tél. 026/915.14.08, ou par e-mail à : administration@corbieres.ch, ou encore par courrier, d'ici au **15 mars 2022 pour la prochaine publication.**

Samedi 11 décembre 2021, dès 09h00



**Vente des sapins de Noël
devant la halle polyvalente à Corbières**

Déchetterie intercommunale



Déchetterie intercommunale Horaires et jours d'ouverture en 2022

Mardi	17h30 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 30 octobre 2021)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Ouvert

Fériés : fermé